This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

E
649
.P23

A 399680

DISCOURS

DE

Mgr LE COMTE DE PARIS

PRONONCÉS A NEW-YORK

(*20 septembre 1890*)

ET A

QUÉBEC

(*28 octobre 1890*).

PARIS,

H. CHAMPION, LIBRAIRE

9, QUAI VOLTAIRE, 9

—

1891

TAIRE
PAIRE

E
649
.P2

FAIRE
FAIRE

229

DISCOURS

DE Mgr LE COMTE DE PARIS

PARIS. — IMP. GAUTHIER-VILLARS ET FILS,
55, quai des Grands-Augustins, 55.

649
.P23

A 399680

DISCOURS

DE

Mgr LE COMTE DE PARIS

PRONONCÉS A NEW-YORK

(*20 septembre 1890*)

ET A

QUÉBEC

(*28 octobre 1890*).

PARIS,

H. CHAMPION, LIBRAIRE

9, QUAI VOLTAIRE, 9

—

1891

SE TAIRE
ET FAIRE

E
649
.P23

22

DISCOURS

DE Mgr LE COMTE DE PARIS

DISCOURS

DE Mgr LE COMTE DE PARIS

Au Banquet offert à New-York,
par les anciens officiers de l'armée
du Potomac,
le 20 septembre 1890.

MESSIEURS ET CHERS ANCIENS CAMARADES,

En me retrouvant, au bout de vingt-huit ans, au milieu de mes anciens compagnons d'armes, ma première pensée est un sentiment d'humble reconnaissance envers le Dieu tout-puissant qui tient nos vies entre ses mains et dont la bonté a bien voulu permettre qu'après un si long temps écoulé, vous vous trouviez réunis ce soir, en aussi grand nombre, pour me souhaiter la bien-

venue. Bien des hivers ont semé leur neige sur nos têtes depuis que nous nous sommes vus pour la dernière fois, et il m'a semblé en posant le pied sur ce rivage, que je ressemblais un peu à ce vieux Rip Van Wrinkle dont la légende raconte qu'après avoir dormi cent années dans la montagne, il s'avisa un jour de descendre pour visiter son ancienne demeure.

Je doute, en effet, que durant ce sommeil de cent années, aucun pays ait été témoin d'aussi grands changements que le vôtre dans ce quart de siècle qui a semé nos barbes et nos cheveux de quelques fils d'argent. Mais combien y en a-t-il, hélas ! parmi nos anciens camarades, dont la mémoire est encore vivante dans notre cœur et qui, cependant, ne sont plus là pour répondre à l'appel ! Je n'entreprendrai pas de nommer tous ceux que j'ai connus autrefois et qui ont échangé les

fatigues et les épreuves de ce monde contre le repos et la paix de la Justice éternelle. Mais laissez-moi, cependant, payer le tribut de nos regrets aux plus éminents de ces guerriers disparus. Je citerai en première ligne le nom de mon illustre chef, le créateur de la grande armée du Potomac, le modèle achevé à la fois du soldat et de l'homme d'honneur, qu'amis et ennemis avaient appris à respecter également, le général Mac Clellan. Puis je rappellerai les noms du vieux Junner, le Taureau des bois, de Mac Dowell, de Burnside, de Meade, de Sheridan, d'Hancock, de Hooke, et je terminerai par celui, illustre entre tous, de Grant, qui n'appartenait pas, à proprement parler, à l'armée du Potomac, mais que son heureuse étoile a appelé à en prendre le commandement à l'heure de la lutte décisive et du triomphe final.

Enfin, aux noms de ces glorieux soldats, j'associerai celui du grand citoyen qui a été la plus illustre victime de votre guerre civile, qui est mort pour son pays de la mort des martyrs : Abraham Lincoln. A cet hommage que je rends à sa mémoire, je ne puis m'empêcher de joindre le témoignage de ma reconnaissance personnelle pour le cordial accueil que mon frère et moi nous avons reçu de lui, car je me rappelle et me rappellerai toujours la bonne grâce avec laquelle, toutes les fois qu'il venait au quartier général discuter quelque plan de campagne, il trouvait le temps d'échanger avec les jeunes aides de camp de Mac Clellan quelques mots de conversation amicale.

Si je ne puis nommer tous ceux qui ne sont plus, à plus forte raison, Messieurs, m'est-il impossible d'exprimer comme je le voudrais à chacun de vous mes senti-

ments de sympathie et de reconnaissance pour l'accueil que vous m'avez fait. Mais je ne saurais mieux traduire ces sentiments qu'en adressant mes remerciements à mon ami le général Butterfield et à tous ceux qui ont été avec lui les organisateurs de cette réunion. C'est avec une égale gratitude que je salue ici la présence du vaillant commandant en chef de l'armée des États-Unis et de son illustre prédécesseur.

Parfois, Messieurs, il est arrivé que de grandes guerres n'ont pas engendré de grands généraux. Ce n'est pas le cas pour votre guerre civile, qui a donné à des hommes tels que Grant, Lee ou Johnston, l'occasion de déployer de grandes qualités militaires et qui a inscrit leurs noms dans le livre de l'histoire.

Mais il arrive parfois aussi que, dans une guerre, dont les conditions ont été d'une nature tout exceptionnelle, un seul

homme devient, par son génie militaire et ses exploits, le représentant le plus accompli de la nouvelle génération d'officiers élevés à cette rude école. L'homme que les circonstances ont ainsi révélé est ce soir parmi nous : c'est le général Sherman.

Vingt-huit ans se sont déjà écoulés depuis le jour où j'abordais ici pour la première fois. Je vous apportais alors ma jeunesse, mon goût pour les aventures, et une épée qui n'était jamais sortie du fourreau. C'était à l'heure de vos difficultés les plus graves, et peut-être fallait-il alors un certain courage moral pour affirmer, à l'encontre des préjugés de l'Europe, une foi absolue dans le triomphe final de votre Constitution et de votre cause. Les nombreux témoignages de sympathie que j'ai reçus ont été pour moi la meilleure des récompenses et ont établi entre la nation

américaine et ma famille les liens d'un attachement solide.

Laissez-moi vous rappeler que cet attachement tire son origine d'événements plus anciens, puisqu'il remonte aux premiers jours de votre existence comme nation indépendante. Le nom de Bourbon qui se lit si souvent dans la carte de votre pays, montre la popularité que la Maison de France doit à l'aide si généreusement prêtée par elle, sous le règne de Louis XVI, à votre colonie émancipée. La génération qui vous a précédé n'avait pas oublié non plus comment mon grand-père, le roi Louis-Philippe, après avoir été lui-même l'hôte de Washington (à Mount-Vernon), avait coutume de recevoir les Américains qui visitaient la France alors qu'il était sur le trône.

La sympathie que j'ai pu mériter à mon tour pour m'être enrôlé sous la bannière

étoilée quelques semaines après la bataille de Bull-Run, je dois la partager avec mon oncle le prince de Joinville et avec mon frère le duc de Chartres, le légendaire Robert le Fort des tristes jours de 1870. Tous deux encore, grâce à Dieu, pleins de vie et d'activité, mais retenus par d'impérieux devoirs, n'ont pu, malgré leur vif désir, m'accompagner dans ce voyage; ils m'ont chargé de vous apporter leurs souvenirs et leurs vœux.

Que pouvais-je, Messieurs, vous apporter de plus en ce temps de paix et de prospérité? Un livre? En effet, quelques-uns d'entre vous peuvent le savoir, j'ai entrepris d'écrire avec impartialité une histoire générale de votre grande guerre civile et d'élever ainsi un monument à la mémoire des luttes héroïques où se sont mesurées les deux armées du Nord et du Sud. Mais mon œuvre n'est pas terminée, la vie

errante d'un exilé n'est guère favorable à l'achèvement d'une si longue entreprise.

J'ai cru mieux faire et je crois que vous m'avez approuvé de vous amener mon fils. Je l'ai amené, parce que je suis fier de lui. Déjà, par un acte hardi, il a su montrer combien il aimait son pays et quel ardent désir l'animait de remplir ses devoirs de soldat. Il a pensé, comme moi, que rien ne pouvait être plus intéressant et plus instructif que de visiter votre belle et glorieuse contrée. Nous venons de suivre ensemble la trace des armées qui ont foulé le sol de la Virginie, du Maryland et de la Pensylvanie, et en même temps que nous avons retrouvé, encore vivante, celle qu'ont laissée les vétérans de Rochambeau alors qu'ils combattaient côte à côte avec les jeunes troupes de Washington et les volontaires de La Fayette.

Vous pouvez juger quels sentiments ont

fait battre notre cœur chaque fois que nous avons visité ensemble quelque site illustré par les exploits de cette vieille armée française qui a marché pendant des siècles sous la conduite de mes ancêtres, dans les rangs de laquelle plus de quarante membres de la Maison de France ont trouvé la mort et qu'unissent toujours à ma famille, en dépit des efforts faits pour les rompre, des liens indestructibles.

Mais je n'ai pas borné ma visite à parcourir des champs de bataille. Que pouvait-il y avoir en effet de plus intéressant pour moi que la correspondance qui s'établissait à chaque instant dans mon esprit entre le spectacle dont j'avais été témoin autrefois et celui qui s'offrait aujourd'hui à mes yeux? Lorsque je débarquais à New-York, il y a vingt-huit ans, une chose m'avait surtout frappé : c'était le mélange de tristesse et de résolution qui se lisait

sur le visage de chacun. Chacun était triste, en effet, lorsqu'il voyait, non seulement la Constitution du pays foulée aux pieds, mais les citoyens d'une même nation, les soldats d'une même armée prêts à s'engager dans la plus grande guerre civile des temps modernes, et à tirer l'épée les uns contre les autres :

Pares aquilas et pila minantia pilis.

Mais si la tristesse était profonde, non moins ferme était la résolution de ne reculer devant aucun sacrifice et de prodiguer, s'il le fallait, l'or et le sang pour maintenir la Constitution et pour sauver l'Union, car nul ne voulait admettre la pensée qu'une seule étoile pût tomber de la bannière qui conduisait les soldats au combat et vers laquelle se tournaient les derniers regards des mourants. Je ne puis parler par expérience des sentiments qui

régnaient dans le parti opposé ; je ne doute pas cependant qu'on y ait trouvé une semblable tristesse et une résolution semblable. Même parmi ceux qui s'étaient prononcés avec le plus d'énergie en faveur de la séparation et qui croyaient de leur droit et de leur devoir d'y travailler, je suis convaincu que personne ne pouvait attacher ses yeux sans regrets sur le vieux drapeau qui flottait au-dessus de la tête de Washington, lorsqu'il recevait à York-Town l'épée de Cornwallis, et lorsqu'il prêtait son premier serment comme Président des États-Unis. Mais que leur résolution fût inébranlable également, et cela d'autant plus que la rupture de l'Union leur avait été plus douloureuse, le souvenir et le nom même de Stonewall Jackson suffisent pour l'attester.

Ce sont ces sentiments de tristesse et de résolution qui ont préparé les voies à la

grande réconciliation finale. Durant les épreuves de cette terrible lutte, les deux partis avaient appris à se respecter, je dirai plus, à s'admirer l'un l'autre. Aussi, lorsque la grande question qui était en suspens eut été décidée par le sort des batailles, le plus illustre représentant de la cause vaincue put-il serrer cordialement la main de son vainqueur sous le chêne historique d'Appomatox. Quelques semaines après, le plus grand des dangers qui pouvaient menacer votre pays avait disparu. Les armées puissantes qui s'étaient rassemblées comme les nuages noirs se rassemblent aux premiers éclats du tonnerre, s'étaient dissoutes d'elles-mêmes comme ces flocons légers que le vent balaye, lorsque la tempête est finie, et, depuis lors, vous avez goûté sans trouble les bienfaits de la concorde et de l'union. Combien solide est aujourd'hui cette union,

j'en ai trouvé des preuves dans l'accueil qui m'a été fait à Richemond et je me souviendrai toujours d'avoir visité avec d'anciens officiers de l'armée confédérée quelques-uns des champs de bataille où j'avais combattu autrefois contre eux.

Cette grande réconciliation a été l'œuvre de votre République, et votre République a pu l'accomplir parce qu'elle est essentiellement un gouvernement national. Je n'ai pas l'intention, comme vous le savez, de m'engager sur le terrain de la politique. Je ne puis cependant me défendre de rappeler qu'il y a trois cents ans, mon pays a connu aussi les horreurs d'une guerre civile sanglante et qui avait mis en péril son existence même. Mais il a vu ses plaies pensées et sa grandeur rétablie par la politique paternelle et sage d'un pouvoir assez fort pour rallier tous les Français autour de son drapeau et ce pouvoir

était fort parce qu'il était un gouvernement national. C'était la Monarchie du roi Henri IV.

La Monarchie en France, comme la République en Amérique, est et demeure, en effet, malgré un siècle de révolutions, la forme de gouvernement vraiment nationale. C'est pourquoi, Messieurs, vous qui êtes républicains, au sens le plus large et le plus noble du mot, vous devez cependant le comprendre. Les sentiments de fidélité et de dévouement à la vieille Constitution américaine, qui font votre honneur, ne sauraient exister en France à l'égard de la République qui est un gouvernement nouveau. Vous devez comprendre également qu'un grand nombre de Français demeurent fidèles aux traditions d'un passé glorieux et qu'ils considèrent comme un devoir patriotique de consacrer toute leur intelligence et toute leur énergie à pré-

parer, par les moyens légaux, le retour de la Monarchie.

Pour en revenir aux sujets qui vous concernent plus particulièrement, vous vous attendez sans doute, Messieurs, à apprendre de ma bouche ce qui m'a le plus frappé dans un pays où les changements et les progrès qu'amène la civilisation sont l'œuvre, non pas des siècles, mais des années et presque des mois.

J'ai passé si peu de temps parmi vous que c'est à peine si j'ai pu me rendre compte de vos merveilleuses découvertes dans l'ordre des sciences et de l'application que vous en savez faire au bien-être de l'humanité. Il ne m'a pas été non plus possible de mesurer vos progrès si rapides dans la voie de la production industrielle et agricole. Mais il y a une chose que je puis vous dire, c'est que, dans notre vieille Europe, où chaque pays paye au prix de

lourdes charges financières ses gloires anciennes ou récentes, nous n'assistons pas sans étonnement aux discussions qui s'élèvent entre vous sur le meilleur emploi à faire de l'excédent de vos revenus. Ces discussions nous font connaître un sentiment analogue à celui que devait éprouver Aladin lorsqu'il se trouvait en présence des trésors renfermés dans la caverne merveilleuse.

J'emprunterai encore, si vous le permettez, une comparaison aux *Mille et une Nuits*. Vous vous rappelez l'histoire de ce pêcheur qui, ayant trouvé une bouteille dans son filet, l'ouvrit imprudemment et en fit sortir un génie. Mais le génie devint bientôt si grand qu'il ne voulut plus rentrer dans la bouteille et qu'il se mit à parler d'une voix quelque peu menaçante. Eh bien! la France, qui a si puissamment contribué à votre émancipation, vous con-

temple un peu comme le pêcheur devait contempler le génie. Mais soyez assurés que nous n'avons aucune envie de vous faire rentrer dans la bouteille, car si nous admirons vos progrès, nous les voyons sans jalousie. Je ne veux pas m'aventurer sur le terrain brûlant de l'économie politique, mais je tiens à exprimer ici l'espoir sincère que deux pays qui n'ont jamais tiré l'épée l'un contre l'autre ne se trouveront pas engagés dans une guerre d'une autre nature qui pourrait, à la longue, coûter cher à chacun d'eux. J'ajouterai que je ne puis m'asseoir à vos tables hospitalières ni admirer comme je le fais souvent l'élégance des toilettes qui ajoutent encore à la grâce de vos femmes et de vos filles, sans me dire tout bas que vous ne prendriez peut-être pas facilement votre parti de vous passer de nos vins français et de nos soies françaises.

A un autre point de vue, ce qui m'a le plus frappé dans votre pays, c'est la puissante et salutaire influence qu'a exercée sur le développement moral et matériel de la nation une liberté essentielle, malheureusement trop peu pratiquée et trop peu respectée ailleurs, je veux dire la liberté d'association. En effet, l'association réunit dans un effort commun les forces individuelles qui, trop souvent, sont éparses dans les sociétés démocratiques et en même temps elle contribue, sur leur sol toujours mouvant, à conserver la tradition.

C'est par la liberté d'association que vous vous efforcez de résoudre le grand problème des rapports entre le capital et le travail. Pour être différentes, les difficultés que ce problème soulève ne sont pas moins grandes, des deux côtés de l'Atlantique, et l'expérience d'une nation peut être utile à l'autre. Vous avez,

Messieurs, une foi robuste dans l'avenir de votre pays. Vous avez raison, car la foi dans l'avenir est une des conditions du succès. Je me souviens que, durant les épreuves de la guerre civile, mes camarades avaient coutume de citer souvent devant moi un dicton qui vous est familier : « Il y a un Dieu pour les enfants, pour les ivrognes et pour les États-Unis. » Peut-être y a-t-il dans ce dicton une part de vérité, mais en ce sens seulement que la Providence réserve avec justice ses faveurs pour les nations où le nom de Dieu est respecté, où les principes du christianisme sont considérés comme étant la base de l'édifice social, où la foi en la vie future et la miséricorde du divin Juge sont considérées comme absolument nécessaires pour réconcilier l'homme avec les misères de sa condition et en particulier avec les souffrances inséparables des inégalités

sociales. Cette foi et ces principes sont les vôtres. Vous vous les transmettez de génération en génération. Ils sont la pierre angulaire de votre système d'éducation nationale. N'agissaient-ils pas, en effet, sous l'inspiration des sentiments chrétiens les plus élevés, ces jeunes gens qui sont venus des États du Nord ou de ceux du Sud, pour combattre et mourir en volontaires sous le drapeau de la cause qui leur avait semblé la plus juste ?

Avant de nous séparer, que nos pensées se tournent donc pieusement vers ces nobles victimes du patriotisme et du dévouement. Unissons-nous, si vous le voulez bien, pour payer ensemble un tribut d'hommages et de regrets aux soldats et aux officiers de l'armée fédérale ou de l'armée confédérée qui ont trouvé la mort sur les champs de bataille; mais félicitons-nous en même temps de cette réconciliation

glorieuse qui a réuni, dans un sentiment d'amour commun pour la patrie reconstituée, les survivants de cette terrible guerre. Personne ne se réjouit plus que moi de cette réconciliation, et c'est pourquoi, Messieurs, comme compagnon de vos luttes d'autrefois, comme témoin de votre prospérité d'aujourd'hui, comme Français, comme représentant de cette vieille race royale qui a soutenu les premiers pas de votre jeune République, je vous demande la permission de boire à l'amitié et à la prospérité durable des États-Unis et de la France.

DISCOURS

DE Mgr LE COMTE DE PARIS

Au Banquet de Québec,
présidé par le maire de la ville,
le 28 octobre 1890.

MESSIEURS,

En me levant pour vous remercier de la santé que vous venez de porter, je tiens à vous dire combien mon fils et moi nous sommes reconnaissants de votre accueil. Vous nous avez reçus comme si nous étions des vôtres et ce dernier souvenir nous sera particulièrement précieux. Lorsque, dans quatre jours, nous partirons pour l'Europe, il nous semblera que nous nous éloignons

PETITE BIBLIOTHÈQUE

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE.

Le Père Lacordaire, par le Duc de Broglie. *Paris*, 1889, in-12..... **3 fr. 50 c.**

Lettres de France, de Von Vizine, à sa sœur à Moscou, traduites par une Russe, avec une introduction par le vicomte Melchior de Vogué, de l'Académie française. *Paris*, 1889, in-12..... **3 fr. 50 c.**

Très curieuses observations sur la France de Louis XVI consignées dans la correspondance intime du grand poète comique de la Russie.

Le Poète Fortunat, par Ch. Nisard, de l'Institut, *Paris*, 1890, in-12..... **3 fr. 50 c.**

Ce livre, qui fut le dernier travail de M. Ch. Nisard, si connu par tous ses livres d'érudition et de critique, contient en tête une biographie charmante de ce savant si modeste et si bon. Tous ceux qui l'ont connu, et ils sont nombreux, voudront lire cette biographie pleine de détails sur la famille illustre des Nisard qui joua un rôle si considérable dans le monde universitaire. On a ajouté une bibliographie des ouvrages de Ch. Nisard, pleine de détails piquants et que seul un membre de la famille pouvait connaître.

La Journée de Rocroy, par le Duc d'Aumale. *Paris*, 1890, in-12..... **3 fr. 50 c.**

Cet extrait du grand livre de Monseigneur le Duc d'Aumale, sur l'histoire des Princes de la maison de Condé, renferme l'admirable récit de la bataille de Rocroy. Nul ne détaille avec plus de précision que le Duc d'Aumale les diverses phases d'une bataille : en la lisant on croirait lire le récit d'un témoin oculaire.

La Journée de Fontenoy, par le Duc de Broglie. *Paris*, 1890, in-12..... **3 fr. 50 c.**

Le récit de la bataille de Fontenoy du Duc de Broglie peut prendre place à côté de la bataille de Rocroy de S. A. le Duc d'Aumale. L'auteur y égale Voltaire dont il s'est inspiré; rien n'est plus intéressant et plus instructif que la comparaison des deux récits : elle nous montre aun siècle de distance deux grands esprits portant un jugement analogue sur un des plus beaux faits d'armes de notre histoire.

De la formation de l'unité française, par A. Longnon, membre de l'Institut, leçon professée au Collège de France le 4 décembre 1889. *Paris*, 1890, in-12..... **1 fr. 50 c.**

Discours prononcés par Mgr le Comte de Paris à New-York et à Québec. *Paris*, 1891, in-12..... **1 fr. 50 c.**

Les Ducs de Montpensier, par Gabriel Depeyre. *Paris*. 1891, in-12..... **3 fr. 50 c**

Paris. Gauthier-Villars et fils, 55, quai des Grands-Augustins.